

SM le Roi préside l'ouverture de la première session de la 4ème année législative de la 8ème législature

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 09-10-2010 00:50:43

SM le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, accompagné de SAR le Prince Moulay Rachid, et de SA le Prince Moulay Ismail, a présidé, vendredi à Rabat, l'ouverture de la première session de la 4ème année législative de la 8ème législature.

A Son arrivée au siège du Parlement, SM le Roi, accompagné de SAR le Prince Moulay Rachid, a salué les couleurs nationales au son de l'hymne national et passé en revue un détachement de la Garde Royale qui rendait les honneurs, avant d'être salué par MM. Abdelouahed Radi, président de la Chambre des représentants, Mohamed Cheikh Biadillah, président de la Chambre des Conseillers, Hassan Amrani, wali de la région Rabat-Salé-Zemmour-Zaer et par les Secrétaires généraux des deux Chambres.

Avant de gagner la tribune officielle du parlement, SM le Roi a tenu à saluer de Ses mains, du haut du balcon du parlement, la foule enthousiaste des citoyens venus exprimer leurs marques de fidélité et de loyalisme à l'auguste personne du Souverain et leur indéfectible attachement au glorieux Trône alaouite.

Après lecture de versets du Saint Coran, SM le Roi a prononcé un important discours dans lequel le Souverain a réaffirmé Sa forte volonté de donner une forte impulsion à la dynamique réformatrice visant le parachèvement de la construction d'un modèle de développement original, typiquement marocain et parfaitement en phase avec les aspirations de Son peuple fidèle.

"Dans cette perspective, Nous entendons conforter les progrès enregistrés par notre pays, préserver son unité et assurer à nos concitoyens davantage de moyens pour leur garantir une vie digne", a dit le Souverain.

"Pour ce faire, nous capitalisons sur les réalisations déjà accomplies en matière de développement. Nous ne faisons, au passage, aucune distinction entre les grands, les moyens et les petits projets, d'autant plus qu'ils ont, chacun, vocation à servir la nation et les citoyens, surtout les jeunes, les franges sociales démunies et les régions défavorisées", a ajouté Sa Majesté le Roi.

Le Souverain a souligné que "Notre démarche, dans cette entreprise, repose sur une politique participative, de proximité qui requiert la mobilisation de toutes les énergies et le déploiement de diverses initiatives, ainsi que l'optimisation de l'action de tous les conseils élus, parmi lesquels le parlement occupe une place prééminente".

SM le Roi a annoncé par ailleurs Sa décision d'instituer un nouveau concept pour la réforme de la justice, sous l'intitulé "la justice au service du citoyen".

"A l'instar de Notre initiative instaurant le nouveau concept de l'autorité pour assurer une bonne

gestion des affaires publiques, Nous avons décidé d'instituer un nouveau concept pour la réforme de la justice, sous l'intitulé «la justice au service du citoyen+», a souligné SM le Roi.

Le Souverain a affirmé qu'"en mettant la justice au service du citoyen, Nous entendons faire émerger une justice proche des justiciables, marquée par la simplicité et la célérité de ses procédures, la probité de ses jugements et la modernité de ses structures, une justice rendue par des magistrats compétents et impartiaux, fermement attachée à la suprématie de la loi, à la protection des droits et au redressement des injustices".

A cet égard, SM le Roi a réaffirmé que "s'il est indépendant du Législatif et de l'Exécutif, le pouvoir judiciaire n'en constitue pas moins une partie intégrante de l'autorité de l'Etat de droit et des institutions".

"De fait, a ajouté le Souverain, la justice a pour mission de veiller à la primauté de la Constitution du Royaume, de garantir la suprématie des lois et de défendre les droits et le respect des obligations, inhérents à la citoyenneté".

Concernant la question du Sahara, SM le Roi a affirmé que la défense de la marocanité du Sahara reste la cause sacrée de notre pays et exige une mobilisation de tous pour faire échec aux manœuvres désespérées des adversaires de notre intégrité territoriale.

"Sur le plan stratégique, la défense de la marocanité de notre Sahara, qui reste la cause sacrée de notre pays, exige que vous vous mobilisiez ensemble, avec l'efficacité et la constance requises, sur tous les fronts et au sein de toutes les instances locales, régionales et internationales pour faire échec aux manœuvres désespérées des adversaires de notre intégrité territoriale", a souligné le Souverain.

SM le Roi a appelé les parlementaires à "animer la mobilisation populaire générale et engager des initiatives constructives pour gagner un soutien accru en faveur de notre proposition audacieuse d'autonomie, et ce, dans le cadre d'une diplomatie parlementaire et partisane agissant en cohérence et en synergie avec l'action efficiente de la diplomatie gouvernementale".

Par la suite, SM le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a reçu le ministre chargé des relations avec le Parlement, M. Driss Lachgar, qui a présenté au Souverain le bilan de l'action gouvernementale au sein du Parlement au titre de l'année législative 2009-2010.

MAPF